

Le gouvernement français choisit de privilégier le secteur spatial - 1/2

Nous savons tous, autant que nous sommes, où en sont les recherches américaines ou presque dans le domaine spatiale. Et la France ? Le modèle de la démocratie, où en est t-elle ?

J'espère que cet article va vous intéresser, je sais qu'il est très long, mais en attendant mon prochain article vous pouvez lire celui-ci, je l'ai trouvée très intéressant....

D'après le journal le Monde :

Aux grands maux, des remèdes forts. Soucieux de ne pas laisser le secteur spatial français s'enfoncer un peu plus dans la crise, le gouvernement a décidé de réagir en faisant de l'espace une priorité de sa politique. Lors du conseil des ministres qui s'est tenu mardi 15 avril, le président de la République, Jacques Chirac, a donné le ton en déclarant, rapporte le porte-parole du gouvernement, que "la maîtrise de l'espace était un enjeu stratégique" et que la réorganisation de notre secteur spatial avait "été trop longtemps différée".

De fait, le spatial français subit, comme beaucoup d'autres, les effets de la baisse mondiale des activités de ce secteur.

De ce point de vue, l'échec au mois de décembre de la version la plus puissante du lanceur Ariane-5, que la France a largement contribué à développer, ne met en position favorable pour enlever des contrats ni l'industrie spatiale française - dont les effectifs sont en diminution - ni l'industrie spatiale européenne. En outre, le Centre national d'études spatiales (CNES), fer de lance naturel de la politique française dans ce domaine, sort profondément meurtri d'une crise interne de plusieurs mois, qui l'a rendu peu apte à tenir son rôle, comme l'a récemment souligné le rapport du professeur Roger-Maurice Bonnet (Le Monde du 22 janvier).

Les enjeux stratégiques, économiques et sociaux - 35 000 emplois directs en Europe, dont 15 000 en France, pour un chiffre d'affaires de 5,3 milliards d'euros, dont 2,4 milliards en France (chiffres de 2001) - sont tels que le gouvernement se devait de réagir vite et de prescrire, malgré le climat d'austérité qui gagne le pays, une thérapie forte pour aider ce secteur à se relever. Un premier signe en a été donné par le gouvernement, qui a suivi l'avis de la ministre de la recherche, Claudie Haigneré, pour préserver le CNES des coupes claires qui ont durement affecté le reste de la recherche. Le second a été fourni à l'occasion de la conférence de presse que la ministre a tenue à l'issue du conseil des ministres du 15 avril.

SIGNE FORT VERS L'EUROPE

Mme Haigneré a en effet annoncé que la France s'engageait à porter le niveau de sa contribution financière aux activités de l'Agence spatiale européenne à 685 millions d'euros par an sur la période 2003-2009, contre 640 millions d'euros précédemment. C'est effectivement un signe fort adressé aux Etats européens, dont les ministres de l'espace doivent se réunir fin mai à Paris. Au programme de leurs discussions : le retour en vol de la nouvelle Ariane-5 (Le Monde du 10 avril), l'aide à apporter au lanceur, qui perd aujourd'hui de l'argent à chaque tir, pour qu'il soit compétitif (programme EGAS) et la réorganisation de la filière lanceurs "afin de clarifier les responsabilités, de simplifier les chaînes de décision".

Dans ce contexte, le geste du gouvernement de M. Raffarin à la veille de la conférence interministérielle de Paris est une bonne chose. Mais c'est le prix à payer pour une "autonomie d'accès à l'espace" qui permette à l'Europe spatiale - et à l'Union européenne, dont Paris souhaite qu'elle ait un rôle dans ce secteur - de disposer d'une "capacité de lancement fiable", de fabriquer des satellites et de maîtriser "les technologies associées à l'utilisation de ces équipements". Un tel pari ne peut cependant se gagner sans un Centre national d'études spatiales fort, "recentré sur ses missions" et intégré "dans un réseau institutionnel d'expertise européen". C'est la tâche qui a été confiée au tout nouveau président directeur général du CNES, Yannick d'Escatha.

Le CNES souffre aujourd'hui d'une surprogrammation qui pèse sur son budget : un trou d'environ 35 millions d'euros pour 2002, dont le remboursement devra sans doute être étalé dans le temps. Pas facile, dans ces conditions, pour M. d'Escatha, de redonner rapidement au CNES une marge de manoeuvre sans quelques

Le gouvernement français choisit de privilégier le secteur spatial - 2/2

garanties. La ministre de la recherche l'a rassuré sur ce point en annonçant que les crédits alloués aux programmes nationaux et directement gérés par cet organisme seraient maintenus pendant trois ans à hauteur de 667,5 millions d'euros par an.

Mais le CNES devra d'abord faire son autocritique, réévaluer l'ensemble de ses programmes et redéployer ses forces en fonction des priorités spatiales du pays. Les discussions sur ce point ne sont pas terminées. Claudie Haigneré a cependant annoncé que, à ce jour, trente-quatre programmes du CNES étaient conservés et qu'une dizaine d'autres étaient sur la sellette. Ils seront redéfinis, réorientés, voire arrêtés. Non parce qu'ils sont mauvais, mais parce que, rappelle-t-on, il n'est pas possible de tout faire.

Le 30 avril, le conseil d'administration du CNES statuera sur leur sort, ce qui permettra à la France de présenter aux Européens, un mois avant qu'ils ne se réunissent, les nouveaux fondements de sa politique spatiale.

Le monde, 18/04/2003.